

# La tenue de documents et la gouvernance dans le monde

Juin 2010, vol. 3, n° 7

## Preuve électronique (E-Discovery) :

Le défi de l'acquisition et de la recherche des informations stockées électroniquement



Bibliothèque et Archives  
Canada

Library and Archives  
Canada

Canada

*La tenue de documents et la gouvernance dans le monde* est un bulletin en ligne diffusé régulièrement par Bibliothèque et Archives Canada (BAC) qui porte sur les enjeux liés au gouvernement et aux pratiques en tenue de documents des secteurs publics et privés.

ISSN : 1916-5722

© Gouvernement du Canada

Le contenu du bulletin est destiné aux fins de renseignements seulement et ne reflète aucunement les vues et avis de Bibliothèque et Archives Canada.

Certains des hyperliens présents dans ce document mènent à des sources qui ne sont pas assujetties à la Loi sur les langues officielles et elles sont donc mises à la disposition du public dans leur langue d'origine.

Il convient de remarquer qu'après une période, les liens de certains articles du bulletin peuvent être inactifs.

La page d'accueil du bulletin est au : <http://www.collectionscanada.gc.ca/government/news-events/007001-1000-f.html>

Envoyer vos commentaires à l'adresse suivante :

Centre de liaison  
Direction des documents gouvernementaux  
Bibliothèque et Archives Canada  
395, rue Wellington  
Ottawa, ON  
K1A 0N4

Courriel : [centre.liaison.centre@lac-bac.gc.ca](mailto:centre.liaison.centre@lac-bac.gc.ca)

# Table des matières

## Section 1 : Actualités

<a href="#"><u>Actualités générales — Survol : Liens rapides</u></a>	1
--	---

### [Actualités générales](#)

Canada	3
Autres pays (à l'exception des États-Unis)	3
États-Unis	
Gouvernement fédéral	5
Gouvernement des États	5

## Section 2 : Événements

Assemblées annuelles et conférences	
Scène internationale	7
Scène nationale	9
Forums	9
Séminaires	10
Ateliers	10
Campagnes	10

## Section 3 : Tendances et produits d'aujourd'hui

<a href="#"><u>Tenue de documents : faits nouveaux, projets et initiatives futures</u></a>	11
--	----

<a href="#"><u>Produits et outils de partout dans le monde</u></a>	14
--	----

<a href="#"><u>Études et enquêtes</u></a>	17
---	----

<a href="#"><u>Preuve électronique</u></a>	18
--	----

## Section 4 : Lectures suggérées

<a href="#"><u>Articles, livres blancs, présentations et rapports</u></a>	26
---	----

<a href="#"><u>Livres</u></a>	29
-------------------------------	----

## Section 1 : Actualités

### Actualités générales – Survol : Liens rapides

**Pays : Canada**

[Retour](#)

**Gouvernement fédéral : Cour suprême**

[Titre : « Supreme Court to determine access to Prime Minister's agenda books »](#)

**Gouvernement fédéral : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada**

[Titre : Directive sur l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée en vigueur](#)

**Terre-Neuve-et-Labrador**

[Titre : « Court decisions restrict office of the Information and Privacy Commissioner's powers »](#)

**Pays : Australie**

[Titre : « Office of the Information Commissioner to be created »](#)

**Pays : Allemagne**

[Titre : « Germany's Supreme Court rules data retention law unconstitutional »](#)

**Pays : Inde**

[Titre : « National Knowledge Commission recommends modernizing libraries »](#)

**Pays : Nouvelle-Zélande**

[Titre : « Government agrees to amalgamate Archives and Library »](#)

**Pays : Royaume-Uni**

[Titre : « Substantial fines to be imposed for lost data »](#)

**Pays : Vietnam**

[Titre : « E-Government cloud to be built for Ho Chi Minh City »](#)

**Pays : États-Unis**

**Gouvernement fédéral**

[Titre : « White House archive rules could save Twitter followers messages »](#)

[Titre : « Defense Department issues Web 2.0 policy »](#)

[Titre : « House of Representatives passes the Electronic Message Preservation Act »](#)

**Gouvernement des États**

**Floride**

[Titre : « Attorney General asks for new rules for retaining electronic records »](#)

**Kansas**

[Titre : « Legislation will maintain the authenticity of records »](#)

## Actualités générales

### Pays : Canada

[Retour](#)

#### Gouvernement fédéral : Cour suprême

[Retour](#)

**Titre** : « Supreme Court to determine access to Prime Minister's agenda books »

La Cour suprême du Canada se prépare à instruire une action qui permettra de trancher un différend relatif à la démarcation à établir entre domaine public et domaine privé dans les bureaux ministériels.

La Cour entendra l'appel d'une décision refusant l'accès de certains documents aux citoyens, entre autres, les agendas de l'ancien premier ministre libéral, Jean Chrétien.

La Cour fédérale a jugé que ni le bureau du premier ministre, ni les bureaux des ministres ne peuvent être considérés des « institutions gouvernementales », sous réserve du droit d'accès à l'information.

**Source** : <http://news.globaltv.com/court+rule+privacy+agendas/2352584/story.html>

(Disponible en anglais seulement)

#### Gouvernement fédéral : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

[Retour](#)

**Titre** : Directive sur l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée en vigueur

En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010, la directive sur l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée servira d'orientation aux institutions gouvernementales.

**Source** : <http://www.sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=18308&section=text>

### Terre-Neuve et Labrador

[Retour](#)

**Titre** : « Court decisions restrict office of the Information and Privacy Commissioner's powers »

Dans l'une de ses décisions, la Cour suprême provinciale a jugé que le Bureau du commissaire n'avait aucun droit de regard sur tout ce que le gouvernement considère des avis juridiques. Dans ce cas particulier, il s'agissait d'un citoyen qui cherchait à obtenir des renseignements contenus dans son fichier personnel détenu par la province.

Le commissaire Ed Ring a fait valoir que : « Les décisions des tribunaux exercent potentiellement une influence énorme sur la capacité de notre Bureau à remplir efficacement le mandat [Commissariat à la protection de l'information]. » Ring a reconnu que les décisions sont également susceptibles d'avoir « des conséquences potentiellement graves pour d'autres juridictions ».

**Source** : <http://www.thetelegram.com/index.cfm?sid=328505&sc=79>

(Disponible en anglais seulement)

### Pays : Australie

[Retour](#)

**Titre** : « Office of the Information Commissioner to be created »

Le nouveau Bureau du commissaire à l'information intègre le bureau du commissaire fédéral à la protection de la vie privée et un nouveau poste de commissaire à la liberté de l'information qui supervisera la *Loi sur la protection de la vie privée* à remanier prochainement et la nouvelle *Loi sur la liberté de l'information* qui s'attaquera aux difficultés liées à la gestion, la sécurité et l'accès à l'information à l'ère numérique.

John McMillan, le médiateur du Bureau du commissaire à l'information considère que ce nouveau bureau « ... va transformer la gestion de l'information dans l'administration publique australienne. Il s'agit en fait de la plus importante réforme du droit administratif des vingt dernières années ».

**Source** : <http://www.theaustralian.com.au/australian-it/rudd-information-chief-to-oversee-data-security/story-e6frgakx-1225834771466>

**Mise à jour :** [http://www.smos.gov.au/media/2010/mr\\_272010.html](http://www.smos.gov.au/media/2010/mr_272010.html)  
<http://www.smh.com.au/nsw/premier-tells-ministers-to-obey-new-foi-act-20100523-w42z.html>  
(Disponible en anglais seulement)

**Pays : Allemagne**

[Retour](#)

**Titre :** « Germany's Supreme Court rules data retention law unconstitutional »

La Cour constitutionnelle fédérale allemande vient de censurer une loi sur la conservation des données téléphoniques et des données de l'Internet, en raison de leur utilisation éventuelle par la police.

Cela signifie qu'au lieu de conserver les données pendant six mois, les organisations et les autorités allemandes ont l'obligation de les détruire juste après leur collecte.

**Source :** <http://www.theinquirer.net/inquirer/news/1594417/germany-supreme-court-rules-retention-law-unconstitutional>

(Disponible en anglais seulement)

**Pays : Inde**

[Retour](#)

**Titre :** « National Knowledge Commission recommends modernizing libraries »

La Commission nationale de connaissances de l'Inde a proposé la création d'une Commission nationale sur les bibliothèques distincte et recommande la modernisation de la bibliothéconomie en augmentant la participation communautaire des différents groupes d'intervenants et d'usagers dans la gestion des bibliothèques.

**Source :** <http://www.prokerala.com/news/articles/a120539.html>

(Disponible en anglais seulement)

**Pays : Nouvelle-Zélande**

[Retour](#)

**Titre :** « Government agrees to amalgamate Archives and Library »

Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a accepté de fusionner les Archives de Nouvelle-Zélande et la Bibliothèque nationale au sein du Ministère de l'Intérieur.

Comme l'indique le communiqué de presse : « Ce changement s'insère dans un programme gouvernemental en cours destiné à réduire les chevauchements et les coûts d'exploitation, afin de veiller à ce que les organismes publics offrent de meilleurs services publics à l'avenir. »

**Communiqué de presse :**

<http://www.beehive.govt.nz/release/state+sector+changes+improve+performance>

**Prochaines étapes dans la rationalisation des services publics (pages essentielles 9 et 10) :**

[http://www.ssc.govt.nz/upload/downloadable\\_files/next-steps-in-improving-state-services-performance-march10.pdf](http://www.ssc.govt.nz/upload/downloadable_files/next-steps-in-improving-state-services-performance-march10.pdf)

**Premier ministre : La Nouvelle-Zélande a trop d'organismes publics :**

<http://www.stuff.co.nz/dominion-post/politics/3419411/PM-John-Key-New-Zealand-has-too-many-state-agencies>

(Disponible en anglais seulement)

**Pays : Royaume-Uni**

[Retour](#)

**Titre :** « Substantial fines to be imposed for lost data »

Le Bureau du commissaire à l'information du Royaume-Uni a annoncé, le 6 avril 2010, que les entreprises qui ne prennent pas les mesures suffisantes pour conserver leurs données s'exposent à une amende allant jusqu'à 500 000 £.

**Source :** <http://www.newsintech.com/2010/01/hefty-fines-to-be-imposed-for-lost-data/1229>

(Disponible en anglais seulement)

## Pays : Vietnam

[Retour](#)

**Titre :** « E-Government cloud to be built for Ho Chi Minh City »

IBM vient d'annoncer la mise en place d'un cybergouvernement dans les nuages pour Ho Chi Minh-Ville, l'ancienne capitale du Sud-Vietnam, qui regroupera tous les systèmes de courrier électronique et les sites Web du gouvernement et de la municipalité en vue d'accroître l'accès du public à l'information.

**Source :** <http://au.sys-con.com/node/1204147>

(Disponible en anglais seulement)

## Pays : États-Unis

### Gouvernement fédéral

1. **Titre :** « White House archive rules could save Twitter followers messages »

[Retour](#)

Selon la *Presidential Records Act* de 1978, le personnel de la Maison Blanche est obligé de conserver toutes les communications.

Toutefois, Robert Gibbs, secrétaire de la Maison Blanche responsable des relations avec la presse, n'a pas pu confirmer si la *Loi* s'applique aux réponses du public et aux messages privés envoyés aux fonctionnaires de l'Administration Obama par l'entremise de Twitter.

**Source :** <http://thehill.com/blogs/hillicon-valley/technology/81235-white-house-archive-rules-could-save-its-twitter-followers-messages>

(Disponible en anglais seulement)

2. **Titre :** « Defense Department issues Web 2.0 policy »

[Retour](#)

Le ministère de la Défense des États-Unis vient de divulguer sa politique relative au Web 2.0 qui permettra l'accès aux médias sociaux à partir des ordinateurs connectés à son propre réseau non classifié.

**Source :** <http://www.executivegov.com/2010/03/new-social-media-policy-balances-web-2-0-and-security-says-price-b-floyd/>

**Note de service du secrétaire de la Défense :** <http://bit.ly/bAdHib>

(Disponible en anglais seulement)

3. **Titre :** « House of Representatives passes the Electronic Message Preservation Act »

[Retour](#)

Cette *Loi* garantit la conservation adéquate des courriels de l'administration américaine grâce au déploiement des technologies adéquates. Elle renforcera également l'autorité de la National Archives and Records Administration (NARA) en matière de surveillance des pratiques fédérales et présidentielles de tenue de documents.

**Source :** <http://fcw.com/articles/2010/03/22/web-house-passes-electronic-records-bill.aspx>

**Lien vers le projet de loi :** [http://frwebgate.access.gpo.gov/cgi-bin/getdoc.cgi?dbname=111\\_cong\\_bills&docid=f:h1387eh.txt.pdf](http://frwebgate.access.gpo.gov/cgi-bin/getdoc.cgi?dbname=111_cong_bills&docid=f:h1387eh.txt.pdf)

(Disponible en anglais seulement)

### Gouvernement des États

#### Floride

[Retour](#)

**Titre :** « Attorney General asks for new rules for retaining electronic records »

À l'heure actuelle, l'État de Floride ne dispose d'aucune ligne directrice pour les communications électroniques du type BlackBerry et messages texte — à l'exception des courriels — parce que selon les règles administratives, il s'agit d'échanges transitoires.



En réponse, le procureur général de la Floride demande l'élaboration de nouvelles règles exigeant pour tous les organismes gouvernementaux de l'État l'adoption de processus pour conserver ce type de documents électroniques, conformément aux lois de l'État sur les documents publics.

**Source :** <http://blogs.tampabay.com/buzz/2010/03/mccollum-asks-for-new-rules-for-retaining-electronic-records.html>

**Lettre du procureur général :** [http://myfloridalegal.com/webfiles.nsf/WF/MRAY-83MJ8D/\\$file/BrowningLetter.pdf](http://myfloridalegal.com/webfiles.nsf/WF/MRAY-83MJ8D/$file/BrowningLetter.pdf)

(Disponible en anglais seulement)

## Kansas

[Retour](#)

**Titre :** « Legislation will maintain the authenticity of records »

Le Kansas vient d'approuver un projet de loi qui établit un processus de conservation pour maintenir l'authenticité des documents électroniques de l'État.

**Source :** <http://www.morningsun.net/news/x640759012/Bill-aims-to-maintain-authenticity-of-records>  
<http://www.wibw.com/political/headlines/84825117.html>

(Disponible en anglais seulement)

## Section 2 : Évènements

### Assemblées annuelles et conférences

[Retour](#)

#### Scène internationale

##### 1. « I-CHORA 5: Fifth International Conference on the History of Records and Archives »

**Thème :** « Records, archives and technology: interdependence over time »

**Hôtes :** Les archives nationales d'Angleterre, du Pays de Galles et du Royaume-Uni, le Liverpool University Centre for Archive Studies et le Department of Information Studies at University College London.

**Date :** du 1 au 3 juillet 2010

**Lieu :** Londres, Angleterre

**Résumé :** Le thème du congrès sera abordé à partir d'une perspective historique, mais selon une interprétation aussi globalisante que possible et tiendra compte de l'évolution des interrelations entre les documents, les archives et n'importe quel type de technologie, sans se limiter à la technologie numérique de l'époque actuelle.

**Conférenciers de BAC :** À préciser

**Programme et inscription :** <http://www.nationalarchives.gov.uk/ichora5/>  
(Disponible en anglais seulement)

##### 2. « Forum for Archives and Records Management Education and Research Conference 2010 »

**Thème :** « Questions of trust? Archives, records and identities »

**Hôtes :** International Centre for Archives and Records Management Research and User Studies et University College London Department of Information Studies

**Date :** du 5 au 6 juillet 2010

**Lieu :** Oxford, Angleterre

**Résumé :** La conférence abordera les questions relatives à la confiance et aux identités en relation avec les archives et les documents dans des environnements essentiellement numériques, ainsi que leurs conséquences pour les personnes intéressées d'un point de vue professionnel à l'enseignement, la recherche et la pratique concernant les archives et la gestion des documents.

**Conférenciers de BAC :** À préciser.

**Programme et inscription :**  
<https://www.ucl.ac.uk/infostudies/research/icarus/farmerconference2010/>  
(Disponible en anglais seulement)

##### 3. « 4th European Conference on Information Management and Evaluation ECIME 2010 »

**Hôte :** Universidade NOVA de Lisboa

**Date :** 9 et 10 septembre 2010

**Lieu :** Lisbonne, Portugal

**Résumé :** L'ECIME fera une vaste rétrospective de l'utilisation croissante des technologies pour gérer l'information dans les organisations de tous types et de toutes tailles à l'échelle planétaire. La conférence de 2010 offrira l'occasion aux utilisateurs et chercheurs dans le domaine d'échanger leurs connaissances et leur expertise, de manière formelle et informelle.

**Conférenciers de BAC :** À préciser.

**Programme et inscription :**

<http://academic-conferences.org/ecime/ecime2010/ecime10-home.htm>

<http://www.h-net.org/announce/show.cgi?ID=172918>

(Disponible en anglais seulement)

#### **4. « 7th International Conference on Preservation of Digital Objects iPRES 2010 »**

**Hôtes :** La Bibliothèque nationale d'Autriche et l'Université technique de Vienne

**Date :** du 19 au 24 septembre 2010

**Lieu :** Vienne, Autriche

**Résumé :** La préservation et la conservation numériques sont en train d'évoluer rapidement pour passer d'une activité de créneau à une pratique établie et un champ de recherche rassemblant diverses disciplines et collectivités. iPRES 2010 vient souligner de nouveau la nécessité pour la conservation du patrimoine scientifique et culturel numérique d'intégrer des activités et des recherches dépassant les frontières institutionnelles et disciplinaires pour répondre adéquatement aux défis qui se posent. iPRES 2010 renforcera davantage le lien entre la recherche sur la conservation numérique et les praticiens dans les institutions de mémoire et les centres de données scientifiques.

**Conférenciers de BAC :** À préciser.

**Programme et inscription (à suivre) :** <http://www.ifs.tuwien.ac.at/dp/ipres2010/>

(Disponible en anglais seulement)

#### **5. « 2010 Australia Society of Archivists Conference »**

**Thème :** « Future Proof: Resilient Archives 2020 and beyond »

**Hôte :** « Australian Society of Archivists »

**Date :** du 13 au 16 octobre 2010

**Lieu :** Melbourne, Australie

**Résumé :** La conférence présentera, comment les archives et les archivistes sont capables d'adaptation même lorsqu'il s'agit de satisfaire aux quantités toujours croissantes et aux différents formats des documents, aux questions entourant les principes professionnels, aux méthodologies des principes, et à la prestation des services pour l'accès aux collections archivistiques.

**Conférenciers de BAC :** À préciser.

**Programme et inscription (à suivre) :** <http://www.archivists.org.au/2010-melbourne>

(Disponible en anglais seulement)

#### **6. « International Conference on Dublin Core and Metadata Applications DC-2010 »**

**Thème :** « Making Metadata Work Harder: Celebrating 15 Years of Dublin Core »

**Date :** du 20 au 22 octobre 2010

**Lieu :** Pittsburgh, Pennsylvanie, États-Unis

**Résumé :** Les participants à la conférence ouvriront des pistes de recherches et trouveront des applications pour *mettre à profit les métadonnées* en dépassant le besoin original d'une meilleure ressource, et ils feront le point sur les progrès accomplis, envisageront l'avenir dans une perspective dynamique sur la recherche et les applications destinées à *mieux exploiter les métadonnées*.

**Conférenciers de BAC :** À préciser.

**Programme et inscription (à suivre) :** <http://www.asis.org/Conferences/DC2010/callforpapers.html>  
(Disponible en anglais seulement)

## Scène nationale

### 1. 62<sup>e</sup> Conférence annuelle de l'Institut d'administration publique du Canada

**Hôte :** L'Institut d'administration publique du Canada

**Date :** du 22 au 25 août 2010

**Lieu :** Ottawa, Ontario, Canada

**Résumé :** Parmi les conférenciers et les participants, nous retrouverons plusieurs des principaux décideurs canadiens dont Wayne Wouters, chef de la Fonction publique du Canada.

**Conférenciers de BAC :** À préciser.

**Programme et inscription :** <http://www.iapc.ca/2010>

### 2. « Government Technology Exhibition and Conference (GTEC) 2010 »

**Thème :** « High Performance Government »

**Date :** du 4 au 7 octobre 2010

**Lieu :** Ottawa, Ontario, Canada

**Résumé :** L'expérience démontre que la technologie améliore la prestation des services, néanmoins les gouvernements hautement performants du Web 2.0 doivent s'ingénier à trouver de nouvelles façons d'aborder l'aspect humain et organisationnel de la prestation de services publics.

**Conférenciers de BAC :** À préciser.

**Programme et inscription :** <http://www.gtec.ca/fr/>

## Forums

### 1. « DigCCurr Professional Institute: Curation Practices for the Digital Object Lifecycle »

**Hôte :** « DigCCurr Professional Institute »

**Date :** du 16 au 21 mai 2010 et du 6 au 7 janvier 2011

**Lieu :** Chapel Hill, Caroline du Nord, États-Unis

**Résumé :** Thèmes traités : **1)** le tour d'horizon des problèmes de conservation numérique, **2)** la gestion comme moyen de s'adapter au changement technologique, **3)** les caractérisations des objets numériques, **4)** l'évaluation de l'utilisation de collections numériques, **5)** l'accès et les critères d'utilisation.

**Programme et inscription :** <http://ils.unc.edu/digccurr/institute.html>  
(Disponible en anglais seulement)

## Séminaires

Aucun séminaire à l'heure actuelle.

## Ateliers

### 1. « Records Management: Writing a Functional Disposal Schedule »

**Hôte** : Bureau des Archives de Tasmanie

**Date** : 7 juillet 2010

**Lieu** : Hobart, Tasmanie

**Résumé** : Dans le but de répondre aux besoins des entreprises, cet atelier évalue leurs activités afin de préciser la durée de conservation des documents qui en résultent.

**Programme et inscription** : [http://www.ttc.tas.gov.au/\\_security/pages/schedule.php3](http://www.ttc.tas.gov.au/_security/pages/schedule.php3)

**Lien à la page d'accueil du bureau des Archives de Tasmanie** :

<http://www.archives.tas.gov.au/aboutus>

(Disponible en anglais seulement)

## Campagnes

Aucune campagne à l'heure actuelle.

## Section 3 : Tendances et produits d'aujourd'hui

### Tenue de documents : faits nouveaux, projets et initiatives futures

#### Cambodge

[Retour](#)

**Sujet ou titre :** Vidéo sur la mise en place du cybergouvernement

**Résumé :** Cette vidéo traite de la mise en œuvre du cybergouvernement au Cambodge.

**Source :** <http://www.youtube.com/watch?v=o1bmgvoAypI>

(Disponible en anglais seulement)

#### Union européenne

**Sujet ou titre :** i2010 : l'initiative « Bibliothèques numériques »

**Résumé :** L'initiative « bibliothèques numériques » de l'UE vise à préserver l'ensemble du patrimoine culturel et scientifique de l'Europe et elle fait porter ses efforts sur deux domaines : **1)** les ressources culturelles, **2)** l'information scientifique.

**Source :** [http://ec.europa.eu/information\\_society/activities/digital\\_libraries/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/information_society/activities/digital_libraries/index_fr.htm)

#### Questions pour une consultation en ligne :

[http://ec.europa.eu/information\\_society/activities/digital\\_libraries/doc/consultations/replies/national\\_archives\\_uk\\_a303393.pdf](http://ec.europa.eu/information_society/activities/digital_libraries/doc/consultations/replies/national_archives_uk_a303393.pdf)

(Disponible en anglais seulement)

#### Version définitive du rapport :

[http://ec.europa.eu/information\\_society/activities/digital\\_libraries/doc/hleg/reports/hlg\\_final\\_report09.pdf](http://ec.europa.eu/information_society/activities/digital_libraries/doc/hleg/reports/hlg_final_report09.pdf)

(Disponible en anglais seulement)

#### France : Bibliothèque nationale

**Sujet ou titre :** Gallica

**Résumé :** Gallica, la bibliothèque numérique lancée par la Bibliothèque nationale du France, contient plus de 400 000 documents et elle est dotée de fonctionnalités d'avant-garde.

Les visiteurs du site de Gallica peuvent maintenant écouter des textes en ligne grâce à la technologie synthèse de la parole à partir du texte, ce qui signifie que tous les documents numérisés en mode texte sont offerts en format audio.

**Source :** <http://gallica.bnf.fr/?&lang=FR>

#### Inde

**Sujet ou titre :** Archives du Conseil consultatif

**Résumé :** Les archives du Conseil consultatif piloteront la mise en œuvre de la *Loi sur les archives publiques* et évalueront ses résultats dans le but d'octroyer aux archives le rôle de gardien et de diffuseur de l'histoire et du patrimoine culturel de l'Inde.

**Constitution :** <http://nationalarchives.nic.in/ShowContent.aspx?uid1=2&uid2=20&uid3=0&uid4=0>

(Disponible en anglais seulement)

## **Espagne et Portugal**

**Sujet ou titre :** Mise en lien des services de cybergouvernement espagnols et portugais

**Résumé :** L'Espagne et le Portugal mettent à profit la technologie moderne qui permet aux nations de communiquer et d'interagir directement.

Ces deux pays seront désormais en mesure d'accéder réciproquement à leurs services respectifs.

**Source :** <http://epractice.eu/en/news/306115>

(Disponible en anglais seulement)

## **Royaume-Uni : British Library**

**Sujet ou titre :** Vidéo sur le programme de bibliothèque numérique

**Date :** 6 novembre 2009

**Intervenant :** Aly Conteh, directeur du programme de numérisation, British Library

**Résumé :** Dans sa présentation, le gestionnaire du programme de numérisation, Aly Conteh, fait une description de la numérisation à la British Library et retrace son évolution dans un contexte de généralisation des contenus numériques des collections.

Il recense également les projets de numérisation de la British Library, leurs avantages, les ressources mobilisées, les techniques de conservation à long terme, pour ensuite aborder les initiatives futures.

La présentation porte sur les thèmes suivants : les documents numériques par nature, l'archivage Web, la conservation numérique, les solutions de numérisation de masse, le dépôt légal des documents électroniques, le droit d'auteur, les outils de R et D pour l'infrastructure des bibliothèques numériques, l'utilisation que fait la British Library des technologies modernes dans le processus de numérisation et l'approche utilisée pour numériser des documents en mode texte.

**Source et vidéo :** <http://projectotter.wordpress.com/2009/11/07/digitisation-at-the-british-library/>

(Disponible en anglais seulement)

## **États-Unis : gouvernement de l'Alaska**

**Sujet ou titre :** Comité sur les pratiques électroniques

**Résumé :** Le gouvernement vient d'uniformiser les normes pour l'organe exécutif de l'État de l'Alaska en ce qui concerne les courriels et les documents électroniques, afin de s'assurer que tous les organismes publics utilisent des normes pragmatiques et légalement acceptables. En l'absence de normes uniformes, il existe en effet un risque de perte ou d'incohérence des données qui, dans le meilleur des cas, complexifie leur récupération et la rend coûteuse.

Pour éviter de tels problèmes, le gouvernement de l'Alaska a mis sur pied un comité des pratiques électroniques, responsable de l'analyse et des recommandations pour l'adoption de normes par les organismes officiels en matière de : procédures, politiques, législation et règlements concernant la conservation des documents électroniques.

**Source :** <http://doa.alaska.gov/ets/EPC/ElectronicPracticesCommitteeCharter.pdf>

(Disponible en anglais seulement)

## États-Unis : Library of Congress

**Sujet ou titre :** Vidéo sur une visite des chambres fortes de la Library of Congress contenant les films nitrate.

**Présentateurs :** Mike Mashon, chef de la section Images mobiles et George Willeman, gestionnaire des chambres fortes des films nitrate.

**Résumé :** Une visite des chambres fortes de la Library of Congress contenant les films nitrate permet au spectateur de connaître leur utilisation.

**Vidéo :** [http://www.facebook.com/permalink.php?story\\_fbid=190013519599&id=86854559717](http://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=190013519599&id=86854559717)  
(Disponible en anglais seulement)

## États-Unis : Society of Information Management

**Sujet ou titre :** « Advanced Practices Council Established »

**Résumé :** L'informatique dans les nuages suscite de nombreuses confusions. Une récente enquête vient de démontrer que 40 pour cent des répondants comprennent mal la signification de ce terme.

C'est pour cette raison que l'Advanced Practices Council a été mis sur pied afin de cerner l'utilisation réelle qui est faite de l'informatique dans les nuages et l'intégration du logiciel de service modèle SaaS dans les systèmes des entreprises existantes.

**Source :** <http://www.itbusinessedge.com/cm/blogs/vizard/clouds-of-confusion/?cs=37394>  
(Disponible en anglais seulement)



## Produits et outils de partout dans le monde

### République tchèque

[Retour](#)

**Produit ou outil :** « Data Box »

**Résumé :** La « Data Box » est un dépôt personnel en ligne de toutes les communications électroniques entre utilisateurs finaux et les autorités publiques et son but consiste à faciliter les communications entre les entreprises privées et le secteur public en République tchèque.

**Source :** <http://www.pressreleasepoint.com/czech-business-government-egovernment-system-goes-live>  
(Disponible en anglais seulement)

### France

**Produit ou outil :** « IBM Smart Archive » (Étude de cas)

**Résumé :** En raison de la multiplication des données, de la nécessité de se conformer aux réglementations et de la complexité croissante des infrastructures, l'archivage de l'information prend devient une nécessité pressante.

La Société nationale des chemins de fers français (SNCF), responsable du réseau ferroviaire, éprouvait des difficultés à retrouver les informations essentielles conservées dans divers lieux et, par conséquent, à répondre aux exigences de conformité et de réglementation.

Grâce à la technologie « IBM Smart Archive », la SNCF a mis en place une solution unifiée d'archivage pour gérer et suivre la croissance des contenus structurés et non structurés.

« La croissance du volume des documents concernant les ventes de billets nous a obligés à construire une structure universelle d'archivage pour gérer, surveiller et analyser l'ensemble de nos contenus » fait remarquer Pascal Le Borgne, directeur du projet d'archivage, à la SNCF.

**Source :** <http://www.reuters.com/article/pressRelease/idUS173216+26-Oct-2009+PRN20091026>  
(Disponible en anglais seulement)

### Écosse

**Produit ou outil :** « A Guide to Using Web 2.0 in Libraries »

**Résumé :** La Scottish Library et l'Information Council viennent de publier conjointement un « Guide to Using Web 2.0 in Libraries ».

Il comprend les chapitres suivants : **1)** qu'est-ce que le Web 2.0? **2)** pourquoi utiliser le Web 2.0? **3)** avantages du Web 2.0, **4)** mise en œuvre des services Web 2.0, **5)** conséquences juridiques du Web 2.0 et **6)** intégration au Web 2.0.

**Source :** <http://www.resourceshelf.com/2009/12/10/new-a-guide-to-using-web-2-0-in-libraries/>  
(Disponible en anglais seulement)

**Guide :** <http://www.slainte.org.uk/files/pdf/web2/Web2GuidelinesFinal.pdf>  
(Disponible en anglais seulement)

### Suède

**Produit ou outil :** « Knowledge XChanger(TM) v6.0 »

**Résumé :** Cet outil, utilisé en Suède, permet de réduire les temps d'accès au savoir et offre un dépôt central ou portail qui structure l'information à consulter dans toute l'organisation.

Le temps d'accès au savoir se définit comme la durée qui s'écoule entre la conception d'un savoir ou d'une connaissance et sa mise en application à des fins commerciales par des personnes compétentes.

**Source :** <http://news.thomasnet.com/fullstory/566506>  
(Disponible en anglais seulement)

## **Royaume-Uni**

**Produit ou outil :** Les pratiques exemplaires

**Résumé :** L'Université de Londres a instauré les pratiques exemplaires destinées au personnel chargé de la tenue de documents et de la conservation de l'information. Elle fournit des recommandations sur ces pratiques en matière de création, gestion et élimination de l'information, qu'il s'agisse de destruction ou de conservation permanente.

Les procédures comprennent : **1)** la gestion de l'information : les justifications d'une telle gestion, **2)** la gestion des documents électroniques, **3)** la gestion et l'entreposage des courriels.

**Source :** <http://www.london.ac.uk/955.html>  
(Disponible en anglais seulement)

## **Royaume-Uni : Archives nationales**

**Produit ou outil :** Système de stockage de données numériques

**Résumé :** L'arrivée d'une machine visant à garantir le patrimoine numérique du gouvernement a permis aux Archives nationales du Royaume-Uni d'inaugurer une nouvelle ère dans l'archivage.

Ce système de stockage de données numériques pourra contenir un pétaoctet de données numériques, soit l'équivalent de 20 millions de classeurs à quatre tiroirs, ce qui permettra aux Archives nationales de stocker à la fois les documents « numériques à l'origine », comme les sites Web, de même que les copies numérisées de documents papier.

**Source :**  
<http://www.publictechnology.net/modules.php?op=modload&name=News&file=article&sid=21841>  
<http://www.kable.co.uk/national-archive-petabyte-tape-library-storage-11nov09>  
(Disponible en anglais seulement)

## **États-Unis : 5280 Solutions LLC**

**Produit ou outil :** « Dynamic RM™ »

**Résumé :** Cette solution de gestion de documents basée sur la technologie SharePoint est conçue pour gérer les documents électroniques et physiques pour permettre ainsi aux organisations de répondre aux objectifs de conformité, en appliquant les principes classiques de tenue de documents.

« Dynamic RM™ » rationalise le cycle de vie en matière de gestion des documents, y compris la visualisation du plan du fichier, la déclaration et la préservation, les règles souples de rétention, et le flux de rétention et de disposition, ainsi que la gestion complexe des conteneurs physiques.

**Source :** <http://www.mediasyndicate.com/index.php?name=News&file=article&sid=15067>  
(Disponible en anglais seulement)

## **États-Unis : National Archives and Records Administration (NARA)**

**Sujet ou titre :** « Records Control Schedules Repository »

**Résumé :** Il est désormais possible de visualiser les images numérisées des calendriers de documents conservés depuis 1985 en accédant à un nouveau portail sur le site Web de la NARA.

L'archiviste de la NARA, David S. Ferriero se félicite de cette avancée en précisant que : « L'accès aux calendriers des documents de l'organisme correspond bien aux objectifs de transparence de l'administration, de même que ceux d'une participation et d'une collaboration des citoyens pour connaître les types de documents créés par le gouvernement. »

« Ces calendriers consultables en ligne favorisent une meilleure compréhension des processus fonctionnels du gouvernement fédéral et des documents qu'il crée. Le portail offre aux organismes fédéraux un accès facile à tous les échéanciers approuvés des Archives nationales pour pouvoir rechercher et analyser les documents décrivant les efforts de planification de leurs organismes. »

**Source :** <http://www.archives.gov/press/press-releases/2010/nr10-69.html>

(Disponible en anglais seulement)

**Lien vers le dépôt :** <http://www.archives.gov/records-mgmt/rcs/>

(Disponible en anglais seulement)

## Études et enquêtes

### Monde

[Retour](#)

**Thème de l'enquête :** Pratiques exemplaires en gestion de documents

**Enquête réalisée par :** Iron Mountain Incorporated

**Participants au sondage :** L'enquête a porté sur environ 3 500 personnes dans le secteur public, l'industrie privée, les organismes gouvernementaux et ceux à but non lucratif dans divers secteurs et domaines en vue d'évaluer l'état de la conformité en gestion des documents.

#### **Principales conclusions du rapport d'évaluation sur la conformité d'Iron Mountain :**

**1)** De nombreuses organisations (**64 pour cent**) se sont engagées à améliorer leurs programmes de gestion des documents.

**2) La majorité** des organisations n'ont aucun programme simple de gestion des documents incluant les politiques officielles et les procédures concernant les documents, les calendriers de conservation, l'entreposage externe des bandes de sauvegarde et les copies papier critiques, et un système de répérage rapide des documents.

**3)** Alors que **80 pour cent** des organismes maîtrisent dans les grandes lignes la gestion des documents physiques, seulement **23 pour cent** des répondants ont mis en place une politique pour les documents électroniques. Une telle disparité est encore accentuée par plusieurs tendances, telles que le foisonnement de l'information électronique, l'inquiétude croissante des consommateurs concernant la protection des données et le durcissement des litiges.

**4)** Plus de la moitié des organismes (**54 pour cent**) utilisent un calendrier de conservation à l'échelle de l'entreprise pour assurer la conservation et la destruction de l'information.

**5)** Seuls **37 pour cent** des organismes procèdent à une formation dans la gestion des documents.

#### **Source :**

[http://www.businesswire.com/portal/site/home/permalink/?ndmViewId=news\\_view&newsId=20100126005374&newsLang=en](http://www.businesswire.com/portal/site/home/permalink/?ndmViewId=news_view&newsId=20100126005374&newsLang=en)

<http://www.infosecurity-magazine.com/view/6919/disparities-in-how-firms-manage-their-physical-and-electronic-records/>

(Disponible en anglais seulement)

# Preuve électronique

[Retour](#)

La présente section donne un aperçu des nouveaux développements en matière de preuve électronique dans divers domaines et pour les catégories suivantes.

1) articles, 2) décisions des tribunaux, 3) faits nouveaux, 4) actualités générales, 5) avis juridiques, 6) législation, 7) baladodiffusion, 8) produits et outils, 9) sondages, 10) ressources supplémentaires.

## La preuve électronique, de quoi s'agit-il?

La preuve électronique peut se définir comme un processus de détection, préservation, collecte, préparation, examen et production d'informations stockées électroniquement.

### 1) Articles

#### Canada

1. « Don't lose sleep over U.S. e-Discovery nightmares »

**Auteur :** KAVUR, Jennifer, rédactrice en chef, *Computer World Canada*, publié dans *IT World Canada*

**Résumé :** Cet article expose les points de vue des avocats et des chercheurs sur les lois concernant la preuve électronique au Canada et les différences existant avec la législation américaine.

Le texte se limite aux juridictions de l'Ontario et de la Colombie-Britannique et aborde les Principes de Sedona Canada sur l'administration de la preuve électronique et les règles de procédure civile en Ontario.

**Source :** <http://www.itworldcanada.com/news/dont-lose-sleep-to-e-discovery-nightmares/140240>  
(Disponible en anglais seulement)

**Lien vers les Principes de Sedona Canada concernant l'administration de la preuve électronique :**  
<http://www.lexum.umontreal.ca/e-discovery-web/law.do;jsessionid=23157D96F58FE209FCE8843800A9E0A4?id=1&lang=fr>

2. « Following the e-trail »

**Auteur :** OPPENHEIM, Joseph, Mclennan Ross LLP, publié dans *Canadian Underwriter*

**Résumé :** L'intégration des Principes de Sedona Canada dans les règles régissant l'administration de la preuve électronique conduit de plus en plus les tribunaux à ordonner la production des disques durs et des ordinateurs portables par les parties. Alors que courriels et sites de réseaux sociaux remplacent graduellement la communication verbale, la preuve électronique permet de révéler d'importantes traces écrites.

**Source :** <http://www.canadianunderwriter.ca/issues/ISArticle.asp?aid=1000345142&PC=>  
(Disponible en anglais seulement)

3. « The age of e-Discovery: Lawyers face daunting challenges in sifting through mountains of e-documents »

**Auteur :** DONALEE, Moulton, *The Lawyers Weekly*

**Résumé :** Les coûts de la preuve électronique sont exponentiels. En Amérique du Nord, on estime qu'à elles seules, les dépenses en technologies pour l'administration de la preuve électronique passeront de 1,4 milliard de dollars en 2006 à près de 5 milliards en 2011.

Dans cet article, l'auteur décrit les complexités de l'administration de la preuve auxquelles la profession juridique se trouve confrontée à l'ère électronique.

« Les règles traditionnelles que l'on appliquait à l'administration de la preuve n'ont plus leur raison d'être pour les documents électroniques. Elles sont tout simplement dépassées », affirme Kelly Friedman, une associée du cabinet Ogilvy Renault LLP à Toronto.

**Source :** <http://www.lawyersweekly.ca/index.php?section=article&volume=28&number=48&article=4>  
(Disponible en anglais seulement)

## Royaume-Uni

1. « E-disclosure: how good is your filing system? »

**Auteur :** LANGDON-DAWN, Grania, *TimesOnline*

**Résumé :** L'ère de l'électronique apporte son lot de problèmes relatifs à la divulgation d'énormes quantités d'informations conservées souvent à plusieurs endroits : archives de courriel, réseaux partagés et bandes de sauvegarde. Il est d'autant plus en plus important pour les organisations d'avoir un système structuré pour repérer ces informations.

**Source :** <http://business.timesonline.co.uk/tol/business/law/article6958962.ece>  
(Disponible en anglais seulement)

2. « Preparing for the eDisclosure time bomb »

**Auteur :** PRICE, Simon, directeur Europe au Recomind dans le numéro de l'été 2009 de *ISNOW*

**Survol :** En raison de l'impressionnant volume d'informations stockées en ligne, le compte à rebours est enclenché avant que la bombe de la preuve électronique explose dans d'autres sociétés.

### Principaux points :

1) La communication de renseignements électroniques conduit souvent à la production de plus d'un téraoctet de données (l'équivalent de 75 millions de pages), par conséquent, les coûts risquent d'être élevés pour une organisation mal préparée.

2) La plupart des organisations du Royaume-Uni utilisent des outils de gestion et de recherche des données obsolètes et sont donc incapables de rechercher des données sous des formats différents et dans divers endroits.

3) Les organisations doivent investir dans des solutions qui permettent de classer, indexer, consulter, supprimer et recueillir automatiquement les renseignements pertinents sous n'importe quelle forme.

**Source :** <http://www.bcs.org/server.php?show=ConWebDoc.27754>  
(Disponible en anglais seulement)

## États-Unis

1. « Improve Record Retention & E-Discovery »

**Publication :** *Processor*, 29 janvier 2010, vol. 32, N° 3

**Résumé :** La conservation des documents et l'administration de la preuve électronique vont rapidement devenir des problèmes majeurs pour les organisations, mais il existe des solutions pour surmonter ces problèmes et cet article fournit des conseils aux organisations pour modifier et améliorer le stockage des informations.

**Source :**  
<http://www.processor.com/editorial/article.asp?article=articles%2Fp3203%2F21p03%2F21p03%2F21p03.asp&guid=&searchtype=&WordList=&bJumpTo=True>  
(Disponible en anglais seulement)

## 2. « Defending Against Spoliation Claims »

**Auteurs** : LEFFERT Kim, avocate et Michael P. DALY, un associé spécialisé en litiges chez Mayer Brown, article publié dans *Law Technology News*

**Résumé** : Selon le *Webster's New World Law Dictionary*, le terme **altération de la preuve** se définit comme la destruction ou la modification d'un document servant de preuve.

L'article traite de : **1)** la protection contre la destruction de la preuve, **2)** les facteurs contribuant à la destruction de la preuve, **3)** l'importance d'une mise en suspens pour raisons juridiques, **4)** les sanctions potentielles en cas de destruction de la preuve.

**Source** :

[http://www.law.com/jsp/lawtechnologynews/PubArticleLTN.jsp?id=1202446088840&Defending\\_Against\\_Spoliation\\_Claims](http://www.law.com/jsp/lawtechnologynews/PubArticleLTN.jsp?id=1202446088840&Defending_Against_Spoliation_Claims)

(Disponible en anglais seulement)

## 3. « Legal Holds »

**Auteurs** : ISAZA , John et John JABLONSKI.

**Résumé** : Cette série d'articles offre un aperçu des sept étapes requises pour mettre en œuvre une mise en suspens écrite et juridiquement défendable, l'acte par lequel une organisation peut empêcher la destruction de documents relatifs à une poursuite.

**Source** : <http://legalholds.typepad.com/legalholds/2010/03/lawcoms-legal-hold-series-links.html>

(Disponible en anglais seulement)

## 2) Décisions des tribunaux

### Australie

Tout récemment, la Cour fédérale d'Australie a publié les règles concernant l'administration de la preuve électronique exigeant que tous les documents électroniques et les courriels, produits et échangés, soient soumis de préférence dans leur format d'origine. Une telle modalité devrait simplifier l'administration de la preuve en contenant les coûts et en réduisant les retards.

Selon ces nouvelles règles fédérales, les entreprises ont l'obligation de se conformer à des exigences strictes pour la conservation et le traitement de l'information stockée sur support électronique afin de pouvoir assurer leur présentation lors des poursuites judiciaires.

**Jugement relatif à la technologie électronique en cas de poursuite** :

[http://www.fedcourt.gov.au/how/practice\\_notes\\_cm6.html](http://www.fedcourt.gov.au/how/practice_notes_cm6.html)

(Disponible en anglais seulement)

**Article** : <http://www.theaustralian.com.au/news/court-unveils-e-discovery-rules/story-e6frgal6-111119011200>

(Disponible en anglais seulement)

## 3) Faits nouveaux

### Canada

Nouvelles règles de procédure civile pour l'administration de la preuve électronique

**Résumé** : Entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les nouvelles règles de procédures civiles de l'Ontario introduisent des changements importants à la règle de l'enquête électronique. Les Principes de Sedona Canada sur l'administration de la preuve électronique deviendront un document de référence.

**Source :** <http://bit.ly/dscqQa>  
(Disponible en anglais seulement)

**Quoi de neuf? Modifications apportées aux Règles de procédure civile :**  
[http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/courts/civil/changes\\_to\\_rules\\_of\\_civil\\_procedure.asp](http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/courts/civil/changes_to_rules_of_civil_procedure.asp)

**Lien au Règles de procédure civile :** [http://www.e-laws.gov.on.ca/html/regs/french/elaws\\_regs\\_900194\\_f.htm](http://www.e-laws.gov.on.ca/html/regs/french/elaws_regs_900194_f.htm)

## États-Unis : New Jersey

Formation du comité sur la preuve électronique

**Résumé :** La Cour suprême du New Jersey a réuni un comité en vue d'examiner les pratiques des organismes et des avocats de l'État ainsi que les interventions requises pour que la preuve électronique soit rentable et accessible à tous.

Une telle décision découle d'une nouvelle réalité, l'importance croissante de l'information sous forme numérique et les difficultés qu'elle pose en matière de transmission et d'accès.

**Source :**  
<http://www.law.com/jsp/lawtechnologynews/PubArticleLTN.jsp?id=1202435308080>  
(Disponible en anglais seulement)

## 4) Actualités générales

### Singapour

**Titre :** « Courts introduce protocol to handle discovery of electronic documents »

Le protocole exige la production des documents électroniques dans leur format d'origine pour examen ou dans le cas de copies, dans des formats raisonnablement utilisables.

**Source :** [http://www.zdnetasia.com/blogs/singapore-blazes-into-e-discovery-of-evidence\\_bp-63012639.htm](http://www.zdnetasia.com/blogs/singapore-blazes-into-e-discovery-of-evidence_bp-63012639.htm)  
(Disponible en anglais seulement)

### Monde

**Titre :** « E-Discovery market will see rapid growth in 2010 »

Selon un analyste de Gartner, Inc., le marché des logiciels d'administration de la preuve électronique va connaître une croissance rapide en 2010 en raison de l'augmentation des poursuites dans le monde des affaires.

Les États-Unis sont jusqu'à présent le plus grand marché pour l'enquête électronique, mais d'autres pays comme le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada et l'Afrique du Sud sont appelés à enregistrer une croissance importante des revenus au cours des prochaines années.

**Source :** [http://www.cbronline.com/news/ediscovery\\_market\\_set\\_for\\_2010\\_boom\\_gartner\\_161209](http://www.cbronline.com/news/ediscovery_market_set_for_2010_boom_gartner_161209)  
(Disponible en anglais seulement)



## 5) Opinions juridiques

### États-Unis

**Titre de l'opinion :** « *Zubulake Revisited: Six Years Later* »

**Résumé :** Une opinion et une ordonnance de la juge Shira A. Scheindlin, du District Sud de New York, **fournit une feuille de route** sur les difficultés réelles auxquelles peuvent être confrontés les organisations et les avocats obligés de produire des documents et aux risques de porter des jugements qui risquent de les hanter.

Cette opinion peut également **faire office de manuel pratique exposant les principes essentiels** relatifs à l'imposition, au suivi et à l'application des mises en suspens, les techniques de conservation et de recherche et la consignation appropriée des opérations en coulisse.

**Source :** <http://www.law.com/jsp/lawtechnologynews/PubArticleLTN.jsp?id=1202444109380&rss=ltn>  
<http://www.leclairryan.com/news/xprNewsDetail.aspx?xpST=NewsDetail&news=466>

**Opinion :** <http://www.technologyinlitigation.com/PensionCommittee.pdf>  
(Disponible en anglais seulement)

## 6) Législation

### États-Unis : Californie

Le gouverneur de l'État signe une nouvelle loi sur l'enquête électronique

L'année dernière, A. Schwarzenegger, gouverneur de Californie, a signé la *Loi sur l'enquête électronique* qui énonce les procédures à suivre pour l'obtention de l'information stockée électroniquement en tant que preuve.

Cette *Loi 1*) définit au sens large « les informations stockées électroniquement », **2)** stipule que les renseignements stockés électroniquement peuvent être demandés dans un format spécifique, **3)** précise que le fardeau de la preuve concernant l'impossibilité d'accéder aux données incombe à la partie qui détient les données, **4)** exige que les parties se rencontrent pour discuter de l'administration de la preuve électronique.

**Source :** <http://www.theemailadmin.com/2009/07/california-governor-signs-new-e-discovery-act/>  
(Disponible en anglais seulement)

### États-Unis : État de New York

Le projet de loi sur l'enquête électronique comprendrait la divulgation des documents stockés électroniquement dans les affaires civiles.

Un tel projet permettrait la divulgation d'informations stockées sous forme électronique (ESI) dans les affaires civiles.

Mark Weprin, membre de l'Assemblée législative de New York, qui a introduit le projet de loi, prévoit des conséquences majeures dans la manière de présenter les affaires civiles devant les tribunaux de l'État.

**Source :** [http://scottandscottllp.com/main/Bill\\_Predicted\\_to\\_Transform\\_Litigation.aspx](http://scottandscottllp.com/main/Bill_Predicted_to_Transform_Litigation.aspx)  
(Disponible en anglais seulement)

**Lien vers le projet de loi :**

[http://assembly.state.ny.us/leg/?default\\_fld=&bn=A06000%09%09&Summary=Y&Actions=Y&Votes=Y&emo=Y&Text=Y](http://assembly.state.ny.us/leg/?default_fld=&bn=A06000%09%09&Summary=Y&Actions=Y&Votes=Y&emo=Y&Text=Y)

(Disponible en anglais seulement)

## 7) Fichiers balados

### États-Unis

**Titre du fichier balado :** « When the Lawyers Come Knocking: Info Management and E-Discovery »

**Survol :** La quantité croissante d'informations dispersées dans différents secteurs pose de graves problèmes aux organisations. Par conséquent, dans un tel contexte, l'impossibilité de répondre à une demande de preuves et d'information dans ses diverses formes électroniques risque de s'avérer coûteuse.

Ce fichier balado décrit les méthodes pour endiguer le déluge d'informations, pour prévoir une demande de preuves en contrôlant l'information, pour gérer le cycle de vie afin d'en retirer des avantages à long terme par l'entremise d'une meilleure analyse et d'une conformité réglementaire et pour réduire les coûts de stockage et d'archivage des données. Il fait également le point sur les tendances actuelles et futures, telles que l'informatique dans les nuages.

**Participants :** Jonathan Martin, vice-président et directeur général de la gestion de l'information chez Hewlett Packard (HP) et Gaynelle Jones, conseillère en enquête électronique chez Hewlett Packard.

**Fichier balado :** <http://www.ecommercetimes.com/story/When-the-Lawyers-Come-Knocking-Info-Management-and-E-Discovery-67994.html>

(Disponible en anglais seulement)

## 8) Produits et outils

### Canada

« M+Archive 2009.2 »

**Résumé :** Cette solution destinée à la conservation des courriels de l'entreprise et à l'enquête électronique rationalise la gestion du courrier électronique tout en améliorant la production de rapports et comprend une boîte à outils performante pour faciliter la migration entre plateformes de courriel.

**Source :** <http://www.prweb.com/releases/2010/01/prweb3426704.htm>

(Disponible en anglais seulement)

### Royaume-Uni et États-Unis

« Collection solution for e-Discovery and compliance »

**Résumé :** Lorsque l'organisation doit répondre aux enquêtes ou aux poursuites en instance, la collecte et la conservation des données pertinentes constituent une étape cruciale dans le processus de mise en suspens juridique.

Cette solution recherche, circonscrit, conserve et recueille les informations pertinentes stockées électroniquement « dans les nuages » à partir des ordinateurs portables ou de bureau dans plus de 400 dépôts d'entreprise permettant aux organisations de conserver et de repérer les données, d'une manière systématique et défendable, en vue de conformer à l'obligation de conservation, et ce, dans un très court laps de temps.

**Source :** <http://www.finextra.com/fullpr.asp?id=30906>

(Disponible en anglais seulement)

## États-Unis

« ArchiveOne Enterprise »

**Résumé :** Cette plateforme unifiée pour la capacité, la conformité, la preuve électronique et la conservation du courrier électronique, des fichiers et des données de messagerie comprend des outils stratégiques, « du berceau au tombeau », qui répondent aux exigences de la réglementation et du contentieux ainsi qu'aux politiques de recherche d'informations.

**Source :** <http://www.prnewswire.com/news-releases/c2c-releases-new-version-of-archiveone-enterprise-for-email-file-and-messaging-includes-cloud-storage-enhanced-policy-and-compliance-support-81959517.html>

(Disponible en anglais seulement)

## 9) Sondages

### Australie

**Objet :** La conformité réglementaire et les exigences de la réglementation concernant les documents électroniques représentent une tâche ardue.

**Réalisée par :** Deloitte

**Participants :** Conseillers juridiques de 200 organisations australiennes

### Principaux résultats :

**1)** Une majorité de répondants (**82 pour cent**) ont signalé une augmentation de l'activité réglementaire au cours de l'année écoulée, le plus souvent en ce qui concerne l'envoi d'assignations visant la production de documents.

**2)** Plus de la moitié des répondants (**59 pour cent**) ont été invités à produire des documents électroniques au cours de la dernière année, toutefois, **47 pour cent** manifestaient des doutes quant à leur possibilité de produire tous les documents électroniques pertinents lors d'une demande judiciaire ou réglementaire.

**3)** Seuls **14 pour cent** des répondants ont indiqué que leur organisation ne dispose pas encore d'une politique concernant la gestion et la conservation des documents électroniques.

**Source :** <http://idm.net.au/article/007710-australian-house-legal-face-digital-challenge>

(Disponible en anglais seulement)

### Monde

**Objet :** Préparation en vue de la preuve électronique

**Réalisée par :** KPMG Forensic and Harris Interactive

**Participants :** Avocats de 200 entreprises mondiales

### Principales constatations :

**1)** Parmi les avocats interrogés, **38 pour cent** ont admis qu'en cas de poursuite, il leur serait difficile de localiser les données dans leur organisation, ce qui se révélerait extrêmement coûteux pour leur firme, tant du point de vue des sommes en jeu que de la réputation.

**2)** Environ **21 pour cent** des services du contentieux n'ont jamais été consultés par le service des technologies de l'information relativement aux changements dans les capacités de stockage au sein de la firme et **25 pour cent** n'étaient consultés que « rarement ou jamais » sur l'adoption de nouvelles technologies pour l'administration des preuves électroniques lors d'une enquête.

**3)** Les avocats admettent qu'il leur reste beaucoup de chemin à parcourir en ce qui concerne la gestion des informations électroniques, du fait de leur multiplication, afin d'assurer la sécurité des données dans un contexte d'informatisation accélérée et d'accessibilité croissante.

Selon Paul Tombleson, directeur de la technologie judiciaire chez KPMG Forensic au Royaume-Uni. « Le stockage d'importants volumes de données et la recherche dans ces masses d'informations éparpillées au-delà des frontières et dans différents systèmes continuent d'être un casse-tête majeur pour de nombreuses entreprises. A priori, on pourrait penser qu'il s'agit d'un problème pour les TI, mais au moment de l'enquête, cette question devient une urgence en matière de réputation ou de coût financier. »

**Source :** <http://www.computerweekly.com/Articles/2009/11/23/239435/businesses-are-ill-prepared-for-e-discovery-warn-lawyers.htm>

(Disponible en anglais seulement)

## **10) Ressources supplémentaires**

**Portail canadien d'administration de la preuve électronique :** [http://www.lexum.umontreal.ca/e-discovery/index\\_fr.html](http://www.lexum.umontreal.ca/e-discovery/index_fr.html)

## Section 4 : Lectures suggérées

### Articles, livres blancs, présentations et rapports

#### Canada

[Retour](#)

**Sujet ou titre :** « City of Vancouver's history safe thanks to digital archiving »

**Type de document :** Article

**Auteur :** COPPIN, Rhiannon, *Straight.com*

**Résumé :** Un volume croissant de documents juridiques et culturels est créé en format numérique par la municipalité et, selon Les Mobbs, archiviste et directeur des documents et des archives à la Ville de Vancouver, le volume de ce type de documents originaux sous format électronique passera de 40 Mo à 40 téraoctets.

Les archives municipales mettent donc en place une version pleinement fonctionnelle d'Archivematica, un système d'archivage numérique de source ouverte, qui utilise les outils existants et gratuits mis au point par les établissements d'enseignement de premier plan afin d'automatiser et de simplifier la tâche quotidienne de traitement, de traduction et de suivi des milliers de nouveaux fichiers.

Vancouver sera ainsi la première municipalité au Canada à disposer d'un système d'archivage numérique pleinement opérationnel.

**Source :** <http://www.straight.com/article-292923/vancouver/citys-history-safe-thanks-digital-archiving?page=0%2C0>

(Disponible en anglais seulement)

#### Inde

**Sujet ou titre :** « Cloud storage »

**Type de document :** Article

**Auteur :** PASHA, Akhtar, *Express Computer*

**Résumé :** Dans un contexte opérationnel qui exige plus que jamais rapidité et souplesse, les organisations vont devoir recourir au stockage dans les nuages. Heureusement, cette technologie a atteint un degré de maturité qui permet des investissements rapides, faciles et prudents de la part des entreprises.

**Source :** <http://www.expresscomputeronline.com/20091221/market03.shtml>

(Disponible en anglais seulement)

#### Malte

**Sujet ou titre :** « Efficient government services through technology »

**Type de document :** Entrevue

**Publication :** *The Malta Business Weekly*

**Survол :** Derrick Pisani, responsable du programme de cybergouvernement à la Direction des technologies de l'information de Malte, examine les dernières avancées dans le domaine des services en ligne et dresse un portrait de ce que réserve l'avenir.

**Résumé :** Le gouvernement prévoit d'offrir tous ses services par voie électronique d'ici 2012, et Pisani donne un aperçu des principaux services administratifs en ligne ou en cours de préparation, y compris la stratégie Smart Island qui vise à mettre des centaines de services publics sur le Net.

**Source :** <http://www.maltabusinessweekly.com.mt/news.asp?newsitemid=7347>

(Disponible en anglais seulement)

## Écosse

**Sujet ou titre :** « Power to the people in digital age »

**Type de document :** Article/entrevue

**Auteur :** DEVINE, Cate, *heraldscotland*

**Résumé :** Martyn Wade, directeur **de la Bibliothèque nationale d'Écosse**, évoque ses projets pour l'avenir, y compris la numérisation de la collection de la bibliothèque.

**Source :** <http://www.heraldscotland.com/arts-ents/book-features/power-to-the-people-in-digital-age-1.990535>

(Disponible en anglais seulement)

## Royaume-Uni

**Titre du rapport :** « Government ICT Strategy: Smarter, cheaper, greener »

**Publié par :** gouvernement britannique

**Date du rapport :** 2010

**Portée :** Ce rapport concerne l'ensemble du secteur public britannique, tant à l'échelle centrale que locale, le secteur public au sens large ou les administrations en dévolution.

**Résumé :** La stratégie des TIC consiste à faire passer l'infrastructure par un processus de normalisation et de simplification, en partant du principe qu'une infrastructure commune doit permettre une prestation de services locale et adaptée aux besoins à ce niveau.

La stratégie prévoit une approche commune aux TIC qui maintient la responsabilisation et le contrôle à l'échelle locale sur la mise en œuvre pour répondre aux besoins uniques des entreprises et soutenir les objectifs majeurs du secteur public, définis dans les documents suivants, *Digital Britain*, *Building Britain's Future*, *Excellence and fairness*, et *Operational Efficiency Programme* visant à :

- améliorer la prestation des services publics;
- améliorer l'accès aux services publics;
- accroître l'efficacité de la prestation des services publics.

**Source :** [http://www.cabinetoffice.gov.uk/media/317444/ict\\_strategy4.pdf](http://www.cabinetoffice.gov.uk/media/317444/ict_strategy4.pdf)

(Disponible en anglais seulement)

## États-Unis

**Sujet ou titre :** « On the Record with SharePoint: Taking out the E-Trash »

**Type de document :** Article

**Auteurs :** CISCO, Susan, directrice et TEED, Brad, directeur général du *Gimmel Group* axé sur la gestion des contenus d'entreprise et des documents, publié dans *AIIIM Informatics Magazine*

**Résumé :** Le fait qu'un organisme soit en mesure de sauvegarder tous les documents électroniques n'infère pas qu'il doit le faire, car la création de documents officiels conduit, en toute logique, à la mise en place de règles pour les éliminer.

Cet article fait le point sur : **1)** l'utilisation des étapes du cycle de vie pour gérer la conservation et la disposition des contenus n'ayant pas valeur de « documents officiels », **2)** les modalités selon lesquelles les organisations procèdent à la destruction des contenus, **3)** la liste de **neuf pratiques exemplaires** que l'on rencontre souvent, quels que soient les secteurs et les organisations.

**Source :** <http://www.aiim.org/taking-out-the-ettrash.aspx>

(Disponible en anglais seulement)

## Monde

**1. Titre de la version définitive du rapport :** « Sustainable Economics for a Digital Planet: Ensuring Long-Term Access to Digital Information »

**Publié par :** The Blue Ribbon Task Force on Sustainable Digital Preservation and Access

**Date du rapport :** Février 2010

**Résumé :** Établissant un cadre économique général de la conservation numérique, ce rapport fait apparaître les problèmes et, à partir de ce cadre, il examine les conditions économiques et les conséquences inhérentes aux quatre principaux contextes de la conservation numérique : discours savant, données découlant de la recherche, contenu Web produit collectivement et contenu culturel de propriété privée.

Il fait également ressortir les problèmes intrinsèques à tous les documents numériques conservés et offre, par ailleurs, des suggestions aux parties prenantes pour relever le défi de la durabilité. Des plans d'action sont destinés aux groupes d'intervenants principaux et des stratégies de conservation proposées pour chaque domaine.

**Source :** <http://www.teleread.org/2010/03/06/final-report-from-the-blue-ribbon-task-force-on-sustainable-digital-preservation-and-access/>

<http://newsbreaks.infotoday.com/NewsBreaks/Digital-Preservation-Guidance-From-Blue-Ribbon-Task-Force-65992.asp>

**Lien vers le rapport :** [http://brtf.sdsc.edu/biblio/BRTF\\_Final\\_Report.pdf](http://brtf.sdsc.edu/biblio/BRTF_Final_Report.pdf)

(Disponible en anglais seulement)

**2. Sujet ou titre :** « Should governments archive social media posts? »

**Type de document :** Article

**Auteur :** HICKS, Robin, *futureGov*

**Résumé :** L'article décrit les processus employés par les gouvernements des États-Unis, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas et de Hong Kong pour l'archivage des messages des médias sociaux.

**Source :** <http://www.futuregov.net/articles/2010/feb/09/should-govts-archive-social-media-posts/>

(Disponible en anglais seulement)

## Livres

### Lectures suggérées

[Retour](#)

1. MONTANA, John. *How to Develop a Retention Schedule*, 2010.

Chaque organisation conserve des documents sous divers formats avec des exigences et des cycles de vie différents. Cela conduit souvent à se poser des questions sur ce qu'il convient de garder, pendant combien de temps et surtout, selon quels processus. Un bon calendrier de conservation des documents vient répondre à ces questions, de même qu'un programme de tenue de documents.

Trop souvent, la responsabilité de la gestion de l'information incombe à un seul individu ou à un groupe qui n'a aucune expérience en gestion de l'information. À leur intention, le nouveau livre de John Montana explique ce qu'est un calendrier de conservation des documents — l'un des éléments prioritaires à mettre en place —, le processus pour en établir un, et son utilité pour une gestion rationnelle des documents.

**Source :** <http://www.computeruser.com/pressreleases/how-to-develop-a-retention-schedule.html>  
<http://www.pelligroup.com/2010/02/preorder-how-to-develop-a-retention-schedule-john-montana%E2%80%99s-newest-book-coming-soon-from-arma-international/>  
(Disponible en anglais seulement)

2. PADFIELD, Tim. *Copyright for Archivists and Records Managers*, 4<sup>e</sup> édition, 2010.

Tout archiviste ou gestionnaire de documents se doit avant tout d'être au fait des complexités de la législation en matière de droit d'auteur. *Copyright for Archivists and Records Managers* présente une vue d'ensemble du droit d'auteur au Royaume-Uni, en insistant particulièrement sur la documentation pertinente pour les archives et les collections de documents divers, qu'il s'agisse de cartes, de documents juridiques et d'œuvres inédites. L'ouvrage propose également des conseils sur les droits d'auteur dans l'environnement électronique et les problèmes liés à la libération des droits de reproduction. Il aborde également des domaines connexes, comme les droits concernant les bases de données.

**Source :** <http://www.facetpublishing.co.uk/title.php?id=705-0>  
(Disponible en anglais seulement)